◊ Modalités

Evaluation en contrôle continu par le système des Unités Capitalisables (UC)

Le CAPA Jardinier Paysagiste est obtenu lorsque **toutes les unités ont été validées.**

Toutes les UC sont évaluées à travers des situations professionnelles et sociales.

Chaque UC est indépendante et peut être conservée pendant 5 ans

CFA CFPPA de l'Allier

Centre de Formation d'Apprentis Agricoles et Horticoles de l'Allier

Château de Neuville – 03000 NEUVY

T. 04 70 46 43 67 – F. 04 70 46 90 60

cfa.moulins-neuville@educagri.fr

www.agriallier.fr

Version du 14/01/2017

CFA CFPPA de l'Allier

CAPA Jardinier Paysagiste

Certificat d'aptitude professionnelles agricoles — **CAP JP**

CFA

UNION EUROPÉENNE Fonds social européen

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

L'EUROPE S'ENGAGE en AUVERGNE – RhôneAlpes

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT — ENSEIGNEMENT AGRICOLE 100% nature — FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

◊ Conditions d'admission

Sortir de 3ème ou avoir plus de 16 ans et moins de 26 ans.

Conclure un contrat d'apprentissage de 2 ans avec une entreprise de Travaux Paysagers

◊ Objectifs de la formation

Vous aimez l'activité au grand air en contact avec la nature, les végétaux, vous appréciez le travail manuel et l'utilisation de matériels.

Vous souhaitez participer à l'entretien et l'embellissement des espaces verts.

Vous pouvez apprendre ce métier de façon concrète, sur le terrain grâce à l'apprentissage et obtenir un diplôme de niveau V.

Le **CAPA Jardinier Paysagiste** est un diplôme de niveau V permettant d'accéder à un emploi de salarié en entreprise de travaux paysagers ou de continuer sa formation.

◊ Organisation de la formation

En entreprise ou service de travaux paysagers

L'apprenti encadré par le maître d'apprentissage se forme pour :

- Créer et entretenir un espace vert,
- Préparer et entretenir un sol,
- Pratiquer des plantations et l'engazonnement,
- Pratiquer la maçonnerie paysagère : dallages, muret,
- Utiliser et entretenir les matériels (conduite, contrôle, entretien) en respectant les consignes de sécurité et l'environnement.
- Participer à l'activité commerciale de l'entreprise : devis, bons de commande, contacts clients et fournisseurs ...

UCG 1

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
(notions d'informatique, mathématiques, notions d'histoire-géographie, vie sociale, culture générale…)

UCG 2

Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
(expression-communication, activité physique, hygiène de vie …)

UCG 3

Interagir avec son environnement social
(expression-communication, éducation civique …)

UCP 1

Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager.
Entretien courant, taille de végétaux, tonte.
Entretien de jardins, d'aménagements paysagers, soins des végétaux.
Connaissance des végétaux, botanique.

UCP 2

Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
Connaissance agronomique du sol, des climats, reconnaissance des végétaux, écologie
Réalisation de plantation, d'installation paysagère,

UCP 3

Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, et équipements
Utilisation du matériel et entretien (tonte, taille, débroussaillage et installation irrigation

UC Adaptation Régionale

Les jardins ouvriers, potagers, partagés